

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE AHUNTSIC (FNEEQ-CSN)
9155, rue St-Hubert, Local G-1140 - Montréal H2M 1Y8 - 388-8696

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
PROCÈS-VERBAL

Réunion du 15 octobre 2015
Heure 14 h 15
Lieu CAFÉTÉRIA DU BLOC G (G-1510)

PRÉSENCES – 158 personnes ont signé la feuille des présences
OUVERTURE – L'assemblée est ouverte à 14 h 27.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE

Ginette Cartier propose *Robert St-Amour*. Il accepte et est élu président d'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Recommandation 13

Que l'ordre du jour soit le suivant :

1. Nomination d'un président d'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 17 septembre 2015
4. Acceptation des nouveaux membres
5. Négociations du secteur public
 - 5.1. État des négociations
 - 5.2. Dépôt patronal du 22 septembre 2015 à la table sectorielle
 - 5.3 Moyens de pression supplémentaires (plénière)
 - 5.4 Décisions à prendre
6. Informations
7. Questions diverses

Proposée par Lise Bergevin
Appuyée par Ginette Cartier
Adoptée à l'unanimité

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 SEPTEMBRE 2015

Recommandation 14

Que le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

Proposée par Jean Miron
Appuyée par Éline Baribeault
Adoptée à l'unanimité

4. ACCEPTATION DES NOUVEAUX MEMBRES

Recommandation 15

Que l'assemblée générale du SPECA accepte les enseignants ayant adhéré au SPECA depuis le 17 septembre 2015 et dont les noms suivent : *Angelika Brunel* (Anglais), *Sylvie Fanzolato* et *Jean Hérard* (TAJ), *Frédéric Moreau*, *Katherine Papachristos* et *Mathieu Poulin* (Français et lettres).

Proposée par Éric Athlan
Appuyée par Jérôme Melville Giguère
Adoptée à l'unanimité

5. NÉGOCIATIONS DU SECTEUR PUBLIC

5.1 État des négociations

Alain Long résume les deux rencontres en instances qui ont eu lieu depuis la dernière assemblée syndicale. À la table centrale, il n'y a pas de changements significatifs sur les propositions salariales du gouvernement (0 %, 0 %, 1 %, 1 %, 1 %). Il y a cependant une idée de « restructurer les échelles salariales » dans leur ensemble, en lien avec les exercices d'équité et de relativité salariale.

5.2 Dépôt patronal du 22 septembre 2015 à la table sectorielle

Josée Déziel présente le dépôt du Comité patronal de négociation des collègues (CPNC) du 22 septembre dernier. Il comporte plus de 75 éléments. De nombreux éléments représenteraient des reculs importants s'ils devaient figurer à notre convention collective.

Recommandation 16

Que le SPECA rejette le dépôt patronal du 22 septembre 2015.

Proposée par Éric Athlan
Appuyée par Denise Poirier
Adoptée à l'unanimité

Josée Déziel présente un débat ayant lieu lors de la dernière instance de l'Alliance des syndicats des professeures et professeurs de cégep collègues (ASPPC) à propos des ressources pour l'encadrement et les nombreuses préparations.

Recommandation 17

Que le SPECA mandate ses représentants à l'ASPPC de défendre le maintien de l'intégrité des ressources d'enseignement obtenues lors de la négociation 2010 aux fins des nombreuses préparations et de l'encadrement (PES et NES).

Proposée par Mathieu Brière Provencher
Appuyée par Philippe Labarre
Adoptée à l'unanimité

5.3 Moyens de pression supplémentaires (plénière)

Alain Long fait le bilan des interpellations auprès de la Direction, notamment en Comité des relations du travail et en Commission des études. En ce qui a trait aux activités *Élève d'un jour*, le démarchage sera à nouveau effectué par le Service des communications.

Philippe de Grosbois fait le bilan de mobilisations plus générales et présente les actions à venir. Josée Déziel présente les recommandations soumises à l'assemblée en vue de moyens de pression supplémentaires.

Recommandation 18

Il est proposé de tenir une discussion en plénière d'une durée de 30 minutes.

Proposée par Samaël Beaudoin
Appuyée par Raphaël Rebelo
Adoptée à l'unanimité

La plénière est ouverte à 15 h 55.

5.4 Décisions à prendre

Recommandation 19

Que le SPECA ne participe pas au souper de Noël

Que le SPECA explore avec les deux autres syndicats la possibilité d'un souper intersyndical de Noël pour 2015.

Proposée par Denise Poirier
Appuyée par Philippe Labarre
Adoptée à l'unanimité

Recommandation 20

Considérant que la participation aux Portes ouvertes n'est pas une tâche conventionnée;

Considérant que, sans la participation des enseignants, le Collège ne pourra tout simplement pas tenir cette activité de recrutement;

Considérant les impacts potentiels négatifs sur le recrutement et, conséquemment, sur l'emploi, que pourrait avoir le boycott des portes ouvertes du Collège dans la mesure où les autres collèges de la région de Montréal tiennent la leur;

Il est proposé

Que le SPECA boycotte les journées Portes ouvertes de cette année si plus de la moitié des syndicats d'enseignants de cégeps, parmi les 15 cégeps francophones de notre zone (telle que définie à l'annexe II-1 de la convention collective), choisissent de faire de même.

Proposée par Éric Athlan
Appuyée par Julie Millette

Un amendement est proposé :

Biffer à partir de « si plus de la moitié des syndicats d'enseignants de cégeps, parmi les 15 cégeps francophones de notre zone (telle que définie à l'annexe II-1 de la convention collective), choisissent de faire de même. »

Proposé par Lise Leclair
Appuyé par Claude Lebeuf

Sur l'amendement, le vote est demandé.

L'amendement est adopté à la majorité.

Un amendement est proposé : reformuler la proposition « la journée Portes ouvertes de cette session ».

Proposé par Mathieu Devito
Appuyé par Monique Boucher

L'amendement est adopté à l'unanimité.

Sur la principale, le vote est demandé.

La proposition, telle qu'amendée, est adoptée à la majorité. Elle se lit comme suit :

« Que le SPECA boycotte les journées Portes ouvertes de cette session ».

Recommandation 21

Que le SPECA dénonce les attaques faites, par le biais des dépôts patronaux, à la condition des femmes;

Que le SPECA interpelle le gouvernement, particulièrement les députées et ministres, et qu'il cible, lors d'une de ses actions de visibilité (lettre ouverte, occupation de locaux, etc.), le Conseil du statut de la femme;

Que le SPECA invite la FNEEQ à faire de même.

Proposée par Josée Migraine
Appuyée par Monique Boucher
Adoptée à l'unanimité

6. INFORMATIONS

Alain Long annonce que Thomas Dussert ne sera pas à l'exécutif cet hiver en raison d'un congé. En vertu des règlements du SPECA, l'exécutif peut désigner une personne remplaçante. Sophie Crevier sera donc à l'exécutif à l'hiver 2016.

Dans le dossier du grief sur la reprise des journées de grève qu'a déposé Shawinigan, la Cour suprême a rejeté une demande d'appel de la partie patronale.

Le souper d'huîtres aura lieu le vendredi 6 novembre. Il est encore temps de s'inscrire.

7. QUESTIONS DIVERSES

Philippe de Grosbois rappelle que nous participerons à la série d'actions « Dans une banque près de chez vous » tout de suite après l'assemblée en allant rendre visite à la Banque Laurentienne du quartier. Claude Vaillancourt d'ATTAC-Québec et d'À *bâbord!* y donnera un petit cours.

Sur épuisement de l'ordre du jour, l'assemblée est levée à 16 h 40.

Adopté le : _____

Présidente

Secrétaire